

# Un « massacre » pour Extinction Rébellion, une décision « obligatoire » pour la mairie

**Un vieux ficus rongé par les termites a été abattu dans le centre-ville de Saint-Leu mardi. Le mouvement militant Extinction Rébellion dénonce un « massacre à la tronçonneuse », mais pour la municipalité l'abattage était nécessaire .**

Pour Extinction Rébellion 974, « l'incompréhension est totale » après l'abattage ce mardi 13 octobre, « d'un ficus de 50 ans qui abritait des milliers d'oiseaux juste en face du restaurant Le lagon », dans le centre-ville saint-leusien.

Les militants écologistes se sont donc fendus d'un communiqué ce mercredi après-midi dans lequel ils dénoncent « les choix faits par les équipes municipales sur la plupart des villes de notre île qui optent pour des solutions de facilité dès lors qu'un arbre est attaqué par des pa-

rasites et « menace » la sécurité des passants », n'hésitant pas à parler de « massacre à la tronçonneuse » dans le cas de ce ficus, qui selon eux, aurait pu rester en vie. « Il aurait pu être décidé de condamner quelques places de parking et de le haubaner pour éviter une chute mais ce n'est clairement pas le choix qu'a fait la mairie de Saint Leu », arguent encore les militants.

La municipalité saint-leusienne a réagi en début d'après-midi dans une vidéo publiée sur Facebook. La municipalité précise qu'une distri-

bution de flyer a été effectuée « dès vendredi dernier dans les boîtes aux lettres du quartier expliquant les raisons de cette opération puis la pose de panneaux informatifs sur le site a permis d'informer en amont les riverains » et que « le tronc de l'arbre était attaqué par les termites ».

## La sécurité avant tout

« On ne coupe pas un arbre pour couper un arbre », plaide dans la vidéo, Nadège Bernon, 2<sup>e</sup> adjointe

au maire au sujet de cette « décision difficile » assurant qu'il « fallait vraiment le couper » et qu'on ne peut pas choisir « entre la sécurité nos citoyens et autre chose ».

L'adjointe au maire annonce ensuite que dès ce jeudi, les services environnement de la ville « seront sur place pour remettre à la place de ce ficus qui a été déraciné, une petite palmeraie avec des espèces de cocotiers et des palmiers divers ». Et de clarifier la politique de la ville en matière d'espace vert: « C'est un arbre coupé: trois arbres plantés » mais aussi à terme « un très grand projet sur 60 hectares, le grand Stella, où nous avons la volonté de planter 100 000 arbres [...] et où tous les Saint-Leusiens seront invités à planter un arbre s'ils le désirent ».

Pas sûr néanmoins que cela suffise à convaincre les membres du mouvement Extinction Rébellion 974, qui dans leur communiqué, critiquaient déjà cette solution en affirmant que « la plantation prévue de quelques palmiers en remplacement du ficus n'est pas acceptable car il est clair que des palmiers ne participent pas à la protection d'insectes ou oiseaux et n'apportent pas d'ombrage ».

A.S.



Attaqué par les termites, le ficus situé à l'angle du boulevard Bonnier et de la rue du Lagon a été abattu. (Photo Extinction Rébellion)